

## LE GUIDE DE L'ADHERENT

### Un partenariat Gagnant-Gagnant entre les socio-professionnels et l'Office de Tourisme DU GRAND RIED

*Vous êtes restaurateur, hôtelier, hébergeur, partenaire ou responsable  
d'une association, en adhérant à l'office de tourisme,  
vous participez à la dynamique du territoire du Grand Ried.*

*Notre rôle d'Office de Tourisme est de valoriser votre établissement et vos actions.*

### Comment adhérer ?

1. Venez nous voir dans l'un de nos 4 bureaux d'information touristique pour obtenir le **questionnaire d'adhésion** correspondant à votre domaine d'activité.
2. Ensuite, nous nous déplaçons sur rendez-vous dans votre établissement pour :
  - **Vous rencontrer** chez vous, et connaître votre structure
  - Remplir avec vous le bordereau regroupant l'ensemble des informations concernant votre activité
  - Calculer le montant de votre cotisation (différents tarifs sont applicables en fonction de votre activité)
  - Prendre des photos pour mettre en valeur votre bien, ou récupérer une clé USB avec votre sélection de photos.
3. Nous nous chargeons de la **saisie de vos informations** sur nos différents supports de communication (brochures, site internet,...).

## Avec votre adhésion, vous bénéficiez des services suivants :

- ❖ Nous mettons à votre disposition la **documentation du territoire** et de l'Alsace, sur demande.
- ❖ Vous êtes **recensé dans la base de données régionale via le LEI**, sur le site internet Grand Ried, ainsi que sur différents sites internet touristiques alsaciens ([www.visit.alsace](http://www.visit.alsace)) ou sites institutionnels (communautés de communes, mairies).
- ❖ Vos **données** seront toujours **réactualisées** si vous nous communiquez de nouveaux éléments (période de fermeture pour congés, tarifs...). Vous pouvez également mettre vos informations à jour directement via un login/mot de passe que nous vous attribuons gratuitement sur demande.
- ❖ Nous communiquons sur vos offres pour des **événements spécifiques** tels la St Valentin ou la fête des mères, fête des pères, Noël, Nouvel An, par intégration de vos offres de menus ou d'hébergement sur une **page spéciale** de notre site et sur les réseaux sociaux,
- ❖ Ou sur vos **bons plans** et **manifestations** si vous êtes une association.
- ❖ Vous pouvez participer aux **cafés et ateliers numériques**.
- ❖ **Un accompagnement numérique personnalisé** à domicile, avec l'Animateur Numérique du Territoire vous est proposé pour une participation de 30€ pour 2h d'accompagnement.
- ❖ Vous pouvez consulter notre **espace pro**, pour toutes les questions liées à votre activité sur [www.grandried.alsace](http://www.grandried.alsace) : rubrique Site PRO.

## Avec votre adhésion, vous bénéficiez des services suivants :

- ❖ Vous recevrez, 2 fois par an, une **lettre d'information**.
- ❖ Vous serez destinataire, par courriel, de **l'affiche mensuelle des principales manifestations du Grand Ried** et en saison estivale, du programme, à la semaine, des activités et sorties programmées.
- ❖ Le **rapport d'activité de l'Office de Tourisme** vous sera remis, une fois par an lors de l'Assemblée Générale.
- ❖ **Les disponibilités** des hôtels et chambres d'hôtes sont affichées sur les portes des bureaux d'information, chaque soir d'avril à septembre, sous conditions de mise à jour sur le portail dispo LEI.
- ❖ Nous pouvons mettre à votre disposition du **matériel de communication** pour vos opérations spéciales (foires, salons, portes ouvertes) tel que brochures, affiches... sur demande.
- ❖ **Une équipe de professionnels** vous **accompagne dans les démarches** liées à vos projets : informations administratives ou juridiques en cas de labellisation par exemple.
- ❖ Nous pouvons assurer la **billetterie** de vos évènements. Une convention définira les conditions, sachant que la commission est seulement de 5% pour les adhérents au lieu de 10% pour les non adhérents.

## Le guide de l'adhérent

Votre adhésion implique aussi un **engagement, vous êtes un ambassadeur du territoire.**

**Vous devez nous fournir des informations précises** et nous informer de tout changement concernant votre activité (coordonnées, tarifs,...).

**Vous participez à la vie de l'association** : assemblée générale, animations, rencontres prestataires.

Votre qualité d'adhérent vous permet de **bénéficier d'avantages** :

- **Une réduction de 10% sur vos achats dans la boutique** de l'Office de Tourisme une fois par an (sur une sélection d'articles)
- **Un tarif préférentiel sur la location de vélos à assistance électrique : 1 vélo loué 1 journée = 1 deuxième vélo offert cette même journée.** Il est préférable de réserver.

Vous pouvez profiter d'une visibilité supplémentaire sur nos écrans télé situés dans nos vitrines (visibles des passants), pour faire **la promotion de votre établissement**, en nous fournissant jusqu'à 5 visuels à diffuser en boucle sur nos supports :

- 25€/mois pour une durée maximum de 2 mois en basse saison (octobre à mars, sauf décembre)
- 35€/mois pour une durée maximum de 2 mois en haute saison (avril à septembre et décembre)

Disponibilité selon planning, contactez-nous pour toute question et réservez votre créneau !

Pour toute adhésion nouvelle issue de votre recommandation, vous bénéficiez, ainsi que votre filleul, d'un visuel promotionnel gratuit de votre établissement, diffusé durant 1 mois.

*Pour tout renseignement, contactez l'équipe de l'Office de Tourisme du Grand Ried, une équipe de professionnels à votre service.*



### GRAND RIED TOURISME

67230 Benfeld +33 (0)3 88 74 04 02

67150 Erstein +33 (0)3 88 98 14 33

67390 Marckolsheim +33 (0)3 88 92 56 98

67860 Rhinau +33 (0)3 88 74 68 96

[www.grandried.alsace](http://www.grandried.alsace)

4 Espaces d'Accueil : Benfeld - Erstein - Marckolsheim - Rhinau

[f](#) [@](#) #visitGrandRied